

Règlement pour location des infrastructures au Stade des Combes

lundi, 17 août 2020

Version provisoire

1. Buts

Ce règlement a pour but de définir les conditions d'utilisations des infrastructures du stade des Combes lors de location par des utilisateurs privés ainsi que les tarifs en vigueur.

Les infrastructures sont séparées en deux parties : Le FC Isérables gère les locaux inférieurs et la surface de jeu (terrain de foot). La commune, par le biais de sa gérante Mme Sylvia Crettenand, gère l'étage supérieur (réfectoire + dortoirs).

Ce règlement sera affiché dans le réfectoire de l'étage et dans la buvette du rez. Il sera également disponible en ligne sur les sites internet de la commune et du FC Isérables. Sur demande il pourra également être transmis par mail. Chaque locataire doit être informé de son existence et en avoir pris connaissance avant la location.

2. Location à la journée

La location de l'étage supérieur comprenant cuisine, réfectoire de 40 places et WC à la journée est fixée à 100.- L'utilisation des dortoirs n'est pas autorisée pour une location à la journée. Les locaux doivent être rendu rangés et nettoyés.

La location de l'étage inférieur comprenant buvette (petite cuisine), coin carnotzet de 24 places et WC à la journée est fixée à 100.- Les locaux doivent être rendu rangés et nettoyés.

La location du matériel extérieur supplémentaire appartenant au FC Isérables et comprenant tables et bancs pour 80 personnes, parasols et grill-plancha est possible au prix de 50.- + 50.- de caution. Le matériel doit être rendu en totalité et en état de fonctionnement, rangé là où il a été pris et nettoyé, sans quoi la caution ne sera pas restituée.

3. Location des dortoirs

Le bâtiment du Stade des Combes est idéal pour l'organisation d'une fête de famille, d'une soirée entre amis, d'un anniversaire ou d'un camp sportif. Il y a la possibilité de dormir sur place pour 40 personnes environ.

Équipement et nombre de places :

Service de table : assiettes, tasses, verres, fourchettes, couteaux, cuillères,...

2 fours à raclettes

Casseroles

Réchauds pour fondues

Un réfrigérateur et un petit congélateur

Équipement complet pour cuisiner.

La salle est prévue pour 60 personnes environ et les dortoirs pour 40 personnes. (lits à étages : 20 places + 20 matelas à même le sol.)

Tarifs :

Enfants : Fr. 10.- (jusqu'à 16 ans) par nuitée / Adultes: Fr. 15.- par nuitée

50.- de charges si moins de 15 personnes par nuitée

80.- de charges si plus de 15 personnes par nuitées

La location du matériel extérieur supplémentaire appartenant au FC Isérables et comprenant tables et bancs pour 80 personnes, parasols et grill-plancha est possible au prix de 50.- + 50.- de caution. Le matériel doit être rendu en totalité et en état de fonctionnement, rangé là où il a été pris et nettoyé, sans quoi la caution ne sera pas restituée.

4. Location du terrain de foot (pour la pratique du sport)

Match amical :

La location du terrain de foot pour un match amical est fixée à 100.- La date et l'heure du match devra être approuvée par le FC Isérables. Le terrain sera mis à disposition 1h avant le début du match et devra être rendu 30 minutes après la fin de celui-ci. Est inclus l'utilisation des 3 vestiaires (maison-visiteurs-arbitre), les WC et l'éclairage. Aucun matériel hormis les drapeau de touche et les poteaux de corner ne sera fourni. Les équipes prennent avec elles leurs matériels respectifs (gourdes, maillots, matériels d'échauffement, boissons pour la mi-temps et ballons). En principe le fonctionnement de la buvette n'est pas garanti, l'équipe qui organise le match devra en faire la demande et cela se fera à bien plaisir, selon les disponibilités du cantinier. Les bénéfices de la buvette resteront entièrement au FC Isérables. Il y aura également lieu de voir avec le responsable technique pour éventuellement stopper l'arrosage automatique et le robot de tonte.

Camp sportif :

La location des infrastructures techniques du stade des Combes pour les camps d'entraînement est fixée à 100.- pour un week-end et 200.- pour 1 semaine (du lundi au vendredi). Est inclus l'utilisation du vestiaire visiteur, les WC et l'éclairage. L'accès au vestiaire du FC Isérables n'est autorisé que pour enclencher-déclencher l'éclairage. Aucun matériel ne sera fourni. Les équipes prennent avec elles leurs matériels respectifs (gourdes, maillots, matériels d'échauffement, boissons, ballons, etc...). L'accès à la buvette est interdit. Les locataires sont responsables de s'informer auprès d'un membre du FC Isérables sur les horaires d'utilisation par les équipes locales (voir point 5). Le FC Isérables est prioritaire sur tout le monde pour l'utilisation de ses propres infrastructures. Il y aura également lieu de convenir avec le responsable technique les horaires d'arrosage et de fonctionnement du robot.

La location du matériel extérieur supplémentaire appartenant au FC Isérables et comprenant tables et bancs pour 80 personnes, parasols et grill-plancha est possible au prix de 50.- + 50.- de caution. Le matériel doit être rendu en totalité et en état de fonctionnement, rangé là où il a été pris et nettoyé, sans quoi la caution ne sera pas restituée.

5. Conditions d'utilisation

Entraînements du FC Isérables :

Le FC Isérables s'entraîne 2x fois par semaine en période de championnat. En règle générale les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 19h à 21h. Le FC Isérables est prioritaire sur toutes les autres locations pour l'utilisation de ses propres infrastructures. L'école de foot s'entraîne le mardi de 18h à 19h.

Matches du FC Isérables :

En règle générale, en période de championnat, le FC Isérables joue à domicile le dimanche matin. Il est prioritaire sur toutes les autres locations 1h avant le début du match et jusqu'à 30 minutes après la fin de celui-ci pour l'utilisation de ses propres infrastructures.

Robot :

Ne pas intervenir soi-même sur le robot.

Ne pas gêner le fonctionnement du robot.

Ne rien laisser trainer sur le terrain.

Voir avec le responsable technique les horaires de fonctionnement du robot.

Cage de but :

L'utilisation des buts n'est autorisée qu'aux locataires "sportifs".

Les filets de but doivent impérativement être relevés après chaque séance de sport. (robot)

Toute dégradation doit être immédiatement signalée à un responsable du club.

Arrosage :

Ne pas obstruer les jets.

Si ceux-ci fonctionnent il ne faut pas aller essayer de les arrêter mais contacter le responsable technique et voir avec lui pour modifier les horaires.

Terrain de foot :

L'utilisation des cages de buts n'est permises qu'aux locataires qui viennent pour y faire du sport.

Les locataires "récréatifs" peuvent fouler la pelouse mais ne doivent pas utiliser les buts, les filets doivent impérativement rester relever.

Ne pas installer d'infrastructures sur la surface de jeux (cantine, tente, tables, bancs...)

Ne pas planter quelque chose sur le terrain : risque de percer une conduite et de casser le fil de la tondeuse.

Ne rien laisser traîner en partant.

Relever les filets de buts.

Pas de matériels qui traîne.

Poubelles :

Ne pas laisser traîner quoi que ce soit sur et aux abords du terrain de foot.

Les poubelles ne doivent pas être laissées sur places, elles doivent être évacuée par les locataires via les sacs officiels (bennes disponibles au parking). Les sacs à ordures ne sont pas fournis.

Restitution des locaux :

L'évacuation et le nettoyage des locaux ainsi que des alentours immédiats se fait le jour même de la restitution par les utilisateurs. Si les locaux n'ont pas été rendus dans un état de propreté acceptable, ceci sera signalé et effectué par le gérant aux frais du locataire, y compris d'éventuels frais occasionnés pour la remise en état du matériel détérioré.

Conditions Météo :

En cas de conditions météorologiques défavorables, le comité du FC Iséables se réserve le droit d'interdire tout accès à la surface de jeu, ceci afin de préserver l'état de la pelouse.

6. Contacts

Sylvia Crettenand, gérante des dortoirs (racrettenand@bluewin.ch / +41 79 780 44 18)

Alexandre Crettenand, président du FC Iséables (crettenand.alexandre@bluewin.ch / +41 78 712 73 62)

David Crettenand, responsable infrastructures du FC Iséables (davidcrettenand@yahoo.fr / +41 79 883 40 98)

Commune d'Iséables :

www.iserables.ch

Site internet FC Iséables :

<https://club.football.ch/fr/club/home.aspx/v-1018/>

Facebook FC Iséables :

<https://fr-fr.facebook.com/fciserables>

7. Divers

Version provisoire: Octobre 2020

Signature FC Iséables :

Signature Commune d'Iséables :

Signature gérance des dortoirs :